

28 mai 2015

Une forte mobilisation devant la Cour d'Appel de LYON pour soutenir Paul FRANCOIS

Une cinquantaine de personnes avait fait le déplacement aujourd'hui à la cour d'appel de Lyon : famille, proches, administrateurs et adhérents de Phyto-Victimes, mais également de nombreux militants de diverses associations et collectifs (Alerte Médecins Pesticides, Henri Pezerat, Allasac ONGF, Génération Futures, etc). Tous étaient présents pour soutenir Paul François dans sa procédure en appel contre Monsanto (*cf rappel des faits*). Peu avant l'audience ils se sont rassemblés sur les marches de la cour d'appel, autour du président de Phyto-Victimes récemment promu chevalier de la Légion d'honneur, pour donner une conférence presse. Jean Marie Desdions, co-fondateur de l'association et également en procédure contre Monsanto, s'est exprimé au nom des professionnels victimes des pesticides, rappelant le courage nécessaire à Paul François comme aux autres victimes pour mener de front la maladie et le combat juridique. Après des plaidoiries de plus de 3h00 la cour a annoncé un délibéré en date du 10 septembre 2015.



Rappel des faits

Paul François, agriculteur charentais et président de Phyto-Victimes, souffre de nombreux problèmes de santé suite à l'inhalation d'un herbicide fabriqué par Monsanto. Depuis 8 ans il est en procédure afin de faire reconnaître la responsabilité de la firme. Pour rappel le tribunal de grande instance de Lyon, en date du 13 février 2012, avait statué en faveur de Paul François. Monsanto ayant fait appel de cette décision l'affaire a été audenciée devant la Cour d'Appel de Lyon ce jour .

Contacts presse : 06 74 78 88 27 - 07 80 47 86 55

Phyto-Victimes • Beauregard • 16700 BERNAC • contact@phyto-victimes.fr • www.phyto-victimes.fr